

Oullins La Saulaie

Présentation des évolutions et dernières actualités du projet urbain



MÉTROPOLE

GRAND LYON



Quartier de la Saulaie, vue aérienne
de la cité de transit d'Oullins (1992)
©Métropole de Lyon - auteur inconnu

Sommaire

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 4 | Éditos | 16 | Une action volontariste pour améliorer l'habitat existant |
| 5 | Introduction | | |
| 6 | La Métropole de Lyon engagée pour le rééquilibrage sur son territoire | 18 | Un réseau de chaleur urbain innovant qui valorise l'énergie des eaux usées |
| 8 | Oullins-La Saulaie, un projet d'envergure | 19 | Les étapes du projet |
| 10 | Un quartier-faubourg renouvelé | 20 | Îlot 4 : Lancement des premières consultations |
| 12 | La qualité des ambiances et des espaces publics | 21 | Les acteurs du projet |
| 14 | Un quartier mixte accueillant activités et logements | | |

Éditos



Bruno Bernard
Président de la Métropole
de Lyon

Le projet urbain de la Saulaie était longuement attendu. Je me réjouis que nous engagions aujourd'hui ce

projet urbain d'envergure, important tant pour la Commune d'Oullins que pour notre Métropole. Ce projet est à l'image du rééquilibrage que nous portons pour la métropole, avec une répartition plus égale des logements et des activités, une meilleure articulation entre densification urbaine et développement des axes structurants de transport, comme ici le Métro B prolongé jusqu'à Saint-Genis-Laval. La construction de la passerelle mode doux reliant le quartier de la Saulaie à Gerland, renforcera encore la desserte de cette nouvelle centralité. Ce projet est aussi la promesse d'un cadre de vie nettement amélioré avec 4,8 hectares d'espaces verts, des commerces, des équipements et des logements de qualité. Il sera également démonstrateur de la transition énergétique en accueillant le 1er réseau de chaleur urbain par boucle tempérée. Parce que nous avons souhaité également traiter l'existant, nous engageons simultanément un programme d'intérêt général sur l'habitat indigne et dégradé, avec la Ville et l'État à travers l'ANAH.

Le début des premiers grands évènements métropolitains aux Grandes Locos à La Mulatière sur le site de l'ancien Technicentre témoigne de la vocation nouvelle de ce site en pleine reconversion, tout en conservant la mémoire de l'histoire cheminote.



Clothilde Pouzergue,
Maire d'Oullins

Après toutes ces années, nous entrons enfin dans une phase opérationnelle et bientôt nous ne parlerons plus de « projet » mais de réalité à la Saulaie, cette

partie de la commune qui se (re)construit sur elle-même. Au-delà de l'enjeu métropolitain, pour Oullins cela représente la construction de 10% de la ville; c'est dire l'importance de ce futur quartier. Concrètement, j'ai maintenant bon espoir de voir arriver les premiers engins de chantier en 2024 pour créer notamment le parc sportif d'un hectare. Il sera le premier lien entre le quartier actuel et le centre-ville d'Oullins et sera pour les habitants du quartier – et plus largement pour tous les Oullinois – un vrai marqueur du lancement de la reconversion du quartier. Dans cet élan, il faut souhaiter que nous posions des premières pierres de logements et équipements publics en 2025. Je n'oublie pas que la clef de la réussite repose également sur le renouvellement de l'habitat ancien afin de répondre, entre autres, aux enjeux de rénovation énergétique. Alors, la Saulaie deviendra ce quartier verdoyant, attractif, où l'on vit, où l'on travaille, connecté au reste de la ville et à Lyon grâce au métro B et à la future passerelle qui enjambera le Rhône entre Gerland et Oullins.

Introduction

Idéalement placé à l'entrée sud-ouest de la métropole lyonnaise, le long du Rhône, facilement accessible grâce au métro B, le quartier de la Saulaie à Oullins-La Mulatière va profondément évoluer dans les prochaines années grâce à la reconversion, notamment, des anciens terrains SNCF.

Ce projet permettra à un territoire stratégique de 40 hectares de révéler tout son potentiel de polarité métropolitaine. Le processus de transformation intègrera le quartier existant, pour l'engager dans une nouvelle dynamique urbaine et sociale tout en le reconnectant au centre-ville d'Oullins, créant également une nouvelle entrée sud attractive pour La Mulatière.

Le patrimoine bâti et culturel sera complété par de nouveaux lieux d'activités, d'habitations, de travail, de services... dans un environnement verdoyant avec des espaces arborés et végétalisés.

Depuis les premières études, le projet urbain s'est doté d'outils dédiés, tels qu'une zone d'aménagement concertée (ZAC) et deux projets urbains partenariaux (PUP). À cela s'ajoute un programme d'intérêt général (PIG) pour agir sur l'habitat existant.

La ZAC de la Saulaie (20 hectares), aménagée par la SEM SERL pour le compte de la Métropole de Lyon, améliorera la qualité de vie des habitants du quartier. Sans compter qu'à terme, riche de 3 500 salariés supplémentaires, le quartier constituera une nouvelle centralité tertiaire.

Après plusieurs phases d'études et de concertation, le projet démarre une nouvelle étape avec une série de délibérations qui entérinent les inflexions et le lancement opérationnel du projet urbain.

Le conseil métropolitain des 25 et 26 septembre a approuvé :

- l'avenant au traité de concession liant la Métropole de Lyon à la SEM SERL, aménageur, dont le programme des équipements publics intégré à la ZAC La Saulaie
- le programme d'intérêt général (PIG) « habitat indigne et dégradé »
- la mise à jour de l'étude environnementale
- l'ouverture d'une phase de participation du public par voie électronique

Ces délibérations s'ajoutent à la création du réseau de chaleur urbain (boucle tempérée) voté au conseil métropolitain de juin 2023.

La Métropole de Lyon engagée pour le rééquilibrage sur son territoire

La Métropole de Lyon œuvre au rééquilibrage de son territoire pour veiller à une répartition plus équitable des activités et du logement, tout en plaçant la question de la transition écologique au cœur de son développement. De nouvelles polarités et territoires de projets émergent ainsi en complémentarité avec les grands projets urbains de centralité (Gerland, Confluence, Lyon Part-Dieu).

Ce rééquilibrage va de pair avec le développement de nouveaux axes de transports métropolitains, afin de garantir une desserte optimale pour les futurs habitants et salariés.

Le projet urbain saura également préserver la mixité sociale, architecturale et fonctionnelle qui fait la force de la Saulaie. Il s'agit de s'appuyer sur le patrimoine historique tout en anticipant les usages de demain : c'est notamment le projet de l'ancienne halle SNCF de La Mulatière qui deviendra les Grandes Locos, et accueillera les grands événements métropolitains, ou celui de la halle centrale qui hébergera le siège de Ninkasi.

La Saulaie, un quartier idéalement connecté

A la Saulaie, le projet urbain s'intègre dans une dynamique plus globale de développement du Sud-Ouest lyonnais, en lien avec l'extension du Métro B qui inaugurera son nouveau terminus à Saint-Genis Laval en octobre 2023.

Le quartier de la Saulaie, déjà idéalement connecté au reste de la Métropole avec la station du Métro B gare d'Oullins, deviendra un quartier encore mieux relié aux territoires environnants grâce à de nouveaux aménagements :

- La création de la passerelle piétonne vers le parc de Gerland (Lyon 7e)

- L'arrivée de la voie lyonnaise n°3 (Quincieux – Genay/Givors) avenue Edmond Locard
- La création d'un parc relais de 500 places pour les vélos
- Le réaménagement des berges de l'Yzeron, connectant Oullins à la Mulatière
- Le renforcement des continuités avec le centre-ville d'Oullins
- Un nouveau franchissement des voies ferrées en lien avec le collège de la Clavelière (à l'étude)



© Eric Soudan

« Longtemps très enclavé, le quartier de la Saulaie est aujourd'hui ouvert sur l'ensemble de la métropole grâce au Métro B, bientôt prolongé jusqu'à Saint-Genis-Laval.

Ce prolongement permet de réduire le trafic automobile aux abords et de libérer l'espace du parking relais existant qui va devenir un parc.

La station de métro conservera un accès et du stationnement pour les voitures, tout en faisant la part belle aux vélos, avec la création d'une vélostation de 500 places et l'insertion de la Voie Lyonnaise n°3 avenue Edmond Locard.

Une première offre temporaire, préfigurant la vélostation sera mise en place dès 2024. »

Jean-Charles Kohlhaas
Vice-président de la Métropole de Lyon chargé
des Déplacements, Intermodalités et de la Logistique urbaine.



© Thierry Fournier

Oullins-La Saulaie, un projet d'envergure

Chiffres clés

40 hectares au total, dont

20 hectares en Zone d'aménagement concerté (ZAC)

À l'échelle de la ZAC :

+ 2 000

habitantes et habitants

+ 3 500

salariés

81 M€ dont

26 M€ Métropole de Lyon

et **3 M€** ville d'Oullins

Le programme des constructions :

128 300 m² de surface de plancher de bâtiments à construire, sur une surface de 20 hectares

52 000 m² de logements

870 logements

47 500 m² d'activités économiques (tertiaire, artisanat...)

6 600 m² de commerces de proximité et de services en pieds d'immeubles

16 700 m² d'équipements dont **5 280 m²** d'équipements publics : construction d'un groupe scolaire, d'une crèche et d'un gymnase de quartier.

Les inflexions apportées au projet

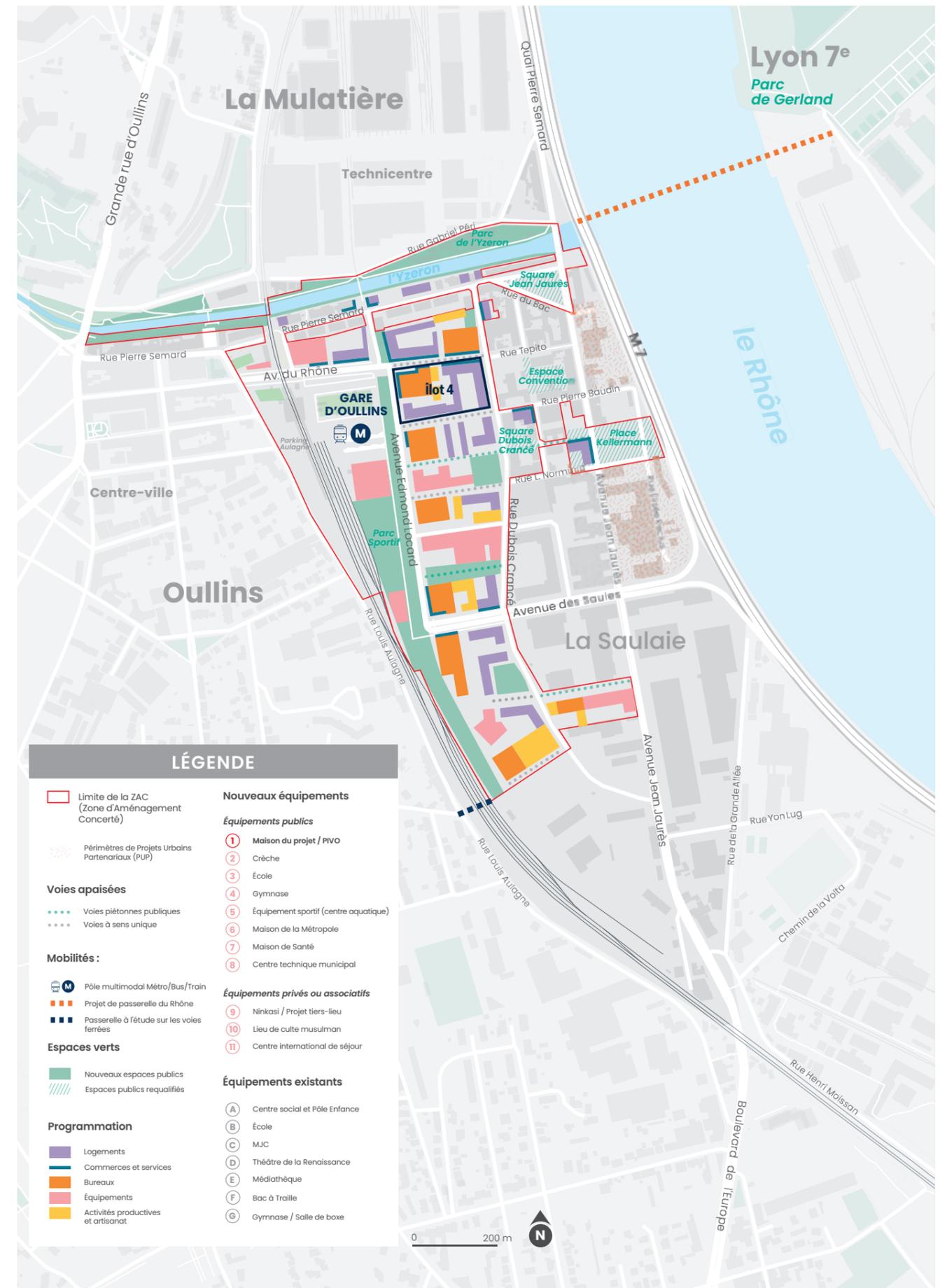
Augmentation de la part de logement abordable et social, avec notamment des résidences sociales

+ 220 logements

+ 1 885 m² de surface de plancher (SDP) pour les activités productives

+ 1,4 hectare d'espace vert superficielle du parc sportif central **x2**

Insertion de la voie lyonnaise n°3 dans la ZAC



Un quartier-faubourg renouvelé

Sur le plan urbain comme sur le plan de l'activité économique, la Saulaie est conçue comme un quartier-faubourg avec une forte mixité fonctionnelle. Ce concept permet aussi de varier la morphologie des bâtiments et les hauteurs dans chaque îlot, permettant d'assumer une densité équilibrée et de répondre aux besoins de logement.

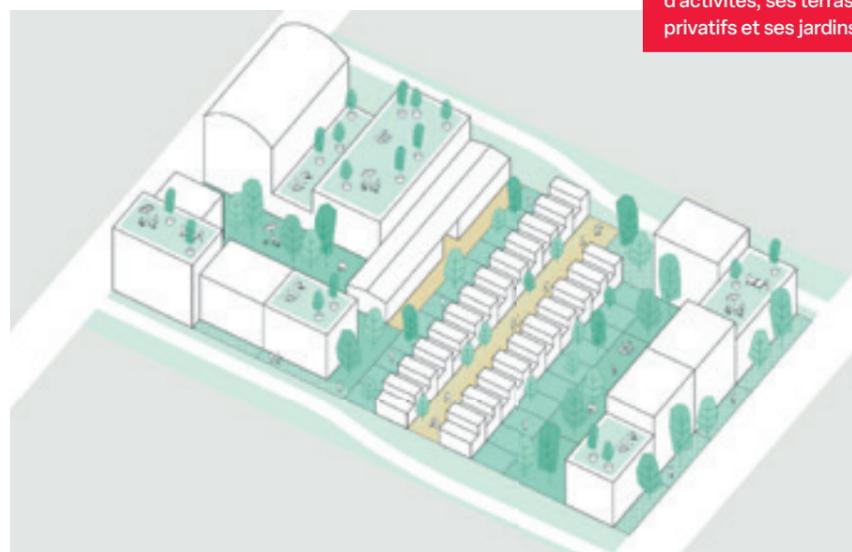
Cela se traduit par :

- De nouvelles constructions aux hauteurs et aux morphologies variées,
- Une grande mixité dans les programmes : chaque îlot fait cohabiter immeuble de bureaux, halle d'activités, immeuble de logements collectifs mitoyens, maisons de villes.
- De nouveaux équipements publics : groupe scolaire, crèche, gymnase...
- Cette identité d'îlot faubourien se traduit également par la volonté de la Métropole de Lyon d'implanter davantage d'activités productives et de mixer les usages.

Le réseau des nouvelles rues et venelles au sein des îlots est conçu pour une desserte de proximité très apaisée. La mutualisation des stationnements sous les immeubles de bureaux dans chaque îlot, contribue à cet objectif. Des aménagements (pistes cyclables, stationnements vélos) viendront soutenir les déplacements à pied, à vélo tout en limitant le trafic et le stationnement non résidentiel.

ÎLOT FAUBOURIEN TYPE

Avec ses venelles, ses cours d'activités, ses terrasses plantées, ses jardins privés et ses jardins collectifs.



© Thierry Chastepeux

« Territoire stratégique à l'entrée sud de l'agglomération, le processus de transformation du quartier de la Saulaie va l'engager dans une nouvelle dynamique urbaine et sociale.

Mobilisant ses savoir-faire historiques, ainsi que ses pratiques innovantes, la SEM SERL accompagne la Métropole de Lyon, avec les villes d'Oullins et La Mulatière, pour que la Saulaie se projette pleinement sur les enjeux de la ville actuelle et de demain.

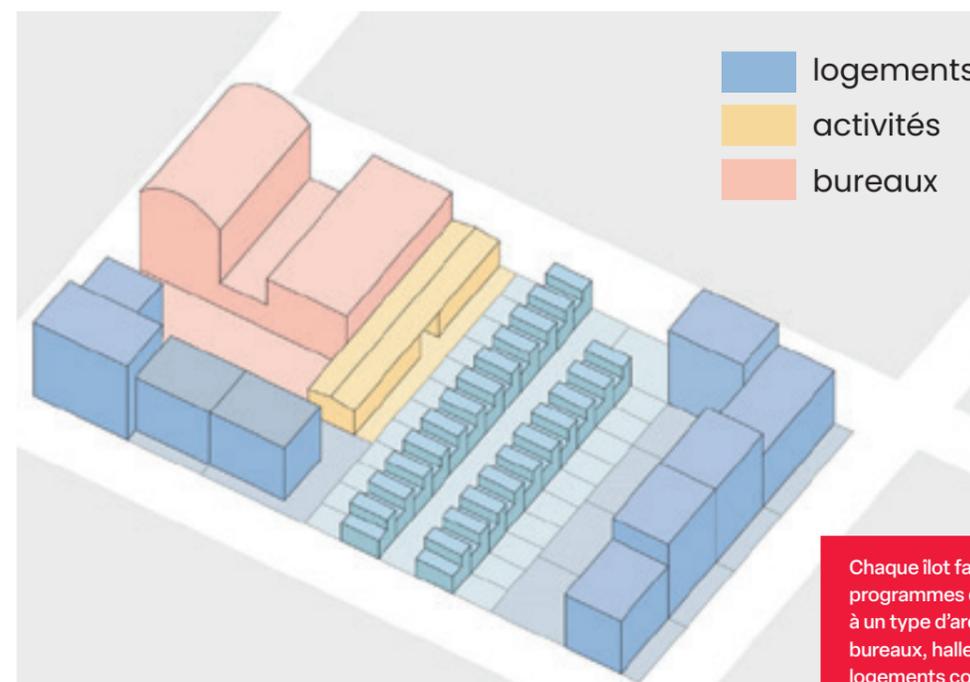
Avec pour ferments les transitions écologique, sociale et économique, le projet de la Saulaie est démonstrateur de l'urbanisme du 21^e siècle, s'appuyant notamment sur une ambition environnementale affirmée et de confort urbain (choix des matériaux, système de chauffage, ou encore place de la nature et de l'eau comme réponse aux enjeux climatiques de durabilité et de résilience.

La mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme favorable à la santé et au bien-être permet en outre le développement d'un quartier pour tous, autour d'une mixité d'usages et de services ancrant le nouveau quartier dans son environnement urbain et humain.

La concertation revêt une importance particulière dans un tel contexte. Permettant la participation des habitants et des usagers (actuels et futurs), elle assure la prise en compte de leurs attentes, favorisant ainsi leur appropriation et la couture urbaine avec le futur quartier. »

Héliane Geoffroy

Présidente de la SEM SERL et de la SPL MéLAC



Chaque îlot fait cohabiter des types de programmes différents qui correspondent à un type d'architecture : immeuble de bureaux, halle d'activités, immeuble de logements collectifs mitoyens, maisons de villes en bande.

La qualité des ambiances et des espaces publics

Les évolutions du projet portent entre autres sur l'augmentation des surfaces d'espaces publics et d'espaces verts, avec notamment un vaste parc linéaire de plus d'1 hectare le long des voies ferrées. La superficie des espaces publics est portée à 8 hectares au total, dont la moitié d'espaces verts créés ou requalifiés.

Le programme des espaces publics se développe autour d'une trame végétale dense et répartie de manière équilibrée entre les différents secteurs de la ZAC. Il permet d'offrir plusieurs centralités accueillantes et vivantes, et de végétaliser massivement pour créer des espaces de fraîcheur.

Le projet intègre également une **approche par la santé** : il s'agit d'aménager des espaces publics qui encouragent les mobilités actives avec des voies piétonnes et cyclables qui maillent le quartier. Les pratiques sportives et la promenade seront également encouragées avec la création d'un parc sportif, de voies apaisées arborées et d'espaces verts paysagers facilitant les parcours

Au total, **3 parcs seront créés** :

- **le parc sportif central** : 1,4 hectare, le long des voies ferrées (en lieu et place du parc relais actuel). Il s'étendra jusqu'à la limite de la ZAC au sud. Il est composé d'une partie centrale fermée, entre le gymnase et la piscine, et une seconde, ouverte, jusqu'à la limite de ZAC.

- **le parc des Berges de l'Yzeron**, au nord, en lien avec la future passerelle sur le Rhône, les Grandes Locos (ancien Technicentre SNCF) : 8 000 m²
- **le parc archipel**, réseau des espaces verts et espaces publics de proximité (parvis du futur groupe scolaire, aire de jeux au sud de la ZAC) : 2,6 ha

Les places **Kellermann** et le **square Jean Jaurès** seront également requalifiés.

Chiffres clés

4,8
hectares d'espaces verts
créés ou requalifiés



La place Jean Jaurès © Illex - SERL



Le parc sportif central © Illex - SERL

Un quartier mixte accueillant activités et logements

Avec ce projet urbain mixte et innovant, l'attractivité de la Saulaie va se renforcer. Implanter des activités fédératrices et des infrastructures publiques dans un cadre apaisé offre une nouvelle opportunité de développement pour les villes d'Oullins et de La Mulatière et une nouvelle polarité pour la Métropole.

870 nouveaux logements

La part du logement est renforcée dans le projet avec 220 logements supplémentaires afin de répondre aux besoins, avec une grande diversité de typologies : 30% logement social, 10% locatif intermédiaire, 20% baux réels solidaires et 40% en accession libre. L'offre de logement prévue se répartie entre 630 logements familiaux et 240 logements en résidences (étudiante, résidence sociale avec Adoma, intergénérationnelle...).

Un quartier actif

- 47 500 m² d'activités économiques (tertiaire, artisanat...) dont une part dédiée aux activités productives,
- un tissu économique dynamique, avec des locaux destinés à accueillir de l'activité tertiaire et artisanale
- de nouveaux commerces de proximité, et encourager le développement de l'économie circulaire
- de premières opérations « locomotives », déjà sur les rails, avec l'installation du siège du groupe **Ninkasi**, dans l'ancienne halle centrale au sein d'un tiers-lieux, un projet d'hébergement et de tourisme scolaire porté par la **FOL69** en partenariat avec Grand Lyon Habitat, en lien avec les associations du quartier, ou encore le groupe

La Favorite qui développera un nouveau pôle d'enseignement professionnel et supérieur autour des métiers de la restauration et de l'hôtellerie.

Focus sur l'installation du siège de Ninkasi

Le groupe Ninkasi a souhaité implanter à la Saulaie son nouveau siège au sein d'un programme immobilier de tiers-lieu musical et culturel qui prendra vie dans les anciens ateliers SNCF conservés dans la ZAC. La livraison est prévue pour 2027 avec une première installation avec un lieu temporaire « Central spark » envisagé dès la saison printemps/été 2024.

Les équipements publics

Plusieurs équipements du quotidien sont prévus sur le site avec un nouveau groupe scolaire, une nouvelle crèche, une maison de santé et un gymnase. Ils viendront renforcer les équipements existants (centre social, pôle enfance, MJC, Théâtre de la Renaissance et une médiathèque. Une Maison de santé sera créée pour apporter aux habitants actuels et futurs des professionnels de santé de proximité. Une maison de la Métropole sera également implantée dans le quartier.



© Eric soudan

« Le projet urbain de la Saulaie créera une nouvelle polarité urbaine métropolitaine majeure, que nous avons conçu avec une forte ambition environnementale dans les constructions et les espaces publics et répondant aux besoins de logements pour tous.

Le quartier offrira une part importante de logement abordable, des activités économiques et commerciales, plusieurs équipements publics (école, crèche, maison de la métropole, maison de santé...).

Il comptera des espaces publics d'une grande qualité, un parc d'un hectare, des venelles végétalisées et apaisées, et une trame d'espaces verts généreuse, de 4.8 ha au total, dont les bords de l'Yzeron.

Nous voulons y « réinventer » le quartier-faubourg, avec des îlots mixtes d'habitat et d'activités, d'une densité équilibrée et qui permettent une variété de formes urbaines et de hauteurs. »

Béatrice Vessiller
Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie



© Thierry Fournier

Une action volontariste pour améliorer l'habitat existant

En parallèle du projet urbain portant sur la ZAC la Saulaie, la Métropole de Lyon a décidé d'engager avec la Ville d'Oullins une action collective de lutte contre l'habitat indigne. Celle-ci se traduit à travers un Programme d'intérêt général (PIG) «Habitat indigne et dégradé» à l'échelle de la Commune, avec une attention particulière et prioritaire portée aux secteurs du centre-ville et de la Saulaie où une centaine de résidences sont identifiées.

La lutte contre l'habitat indigne à Oullins a été initiée de longue date avec notamment plusieurs dispositifs incitatifs qui se sont succédés : l'OPAH Rhône-Aval sur la copropriété fragile dégradée entre 2005 et 2010, la participation de la Ville d'Oullins au dispositif métropolitain de lutte contre l'habitat indigne (DMLHI). Le repérage de situations d'indignité par la commune a été multipliée par 3 grâce à une importante coordination avec les travailleurs sociaux du territoire. Le DMLHI a permis d'accompagner plus de cinquante ménages entre 2018 et 2022. Sur cette même période, 5 immeubles ont été suivis en liste active, permettant la sortie de leur état d'indignité via des travaux de rénovation pour quatre d'entre eux.

Un Programme d'Intérêt général (PIG) «Habitat indigne et dégradé»

Afin d'accentuer son intervention sur le secteur, la Métropole a initié un Programme d'Intérêt général (PIG) «Habitat indigne et dégradé», programme d'action visant à améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements, sur la base d'une contractualisation avec l'État et l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Cette mission a été confiée mi-2022 au bureau d'études Urbanis. Une première phase d'étude a abouti à une liste de 14 immeubles à traiter en priorité sur le centre-ville d'Oullins et à la Saulaie. Dans le «diffus», une quarantaine de situations de mal-logement pourront être accompagnées sur une base annuelle.

Les signataires de la convention «habitat indigne et dégradé» 2023/2026 : La Métropole de Lyon / La Ville d'Oullins / L'État à travers L'Anah.

La Métropole de Lyon s'engage financièrement dans ce PIG, principalement pour le financement à des propriétaires et / ou des syndicats de copropriétés réalisant des travaux de réhabilitation. Le budget prévisionnel alloué à cette opération s'élève à 1,1 M€ (ingénierie et travaux).

Chiffres clés

124

signalements traités par la Métropole depuis 2015 sur le volet péril-sécurité à Oullins

1/3

des adresses traitées dans le cadre du dispositif métropolitain de lutte contre l'habitat indigne (DMLHI) sont à la Saulaie



© Jérémie Cuenin

« Notre volonté est d'offrir à chacune et chacun, quel que soit son revenu, la possibilité de vivre dans un logement de qualité. Pour cela nous augmentons la part de logement dans la ZAC la Saulaie, avec +220 logements, dont une grande part de logement abordable. En parallèle, j'ai souhaité que nous agissions sur le patrimoine bâti existant avec le programme d'habitat indigne et dégradé en partenariat avec l'État et la Ville d'Oullins.

Ce travail partenarial déjà engagé nous a permis d'identifier plusieurs adresses qui feront l'objet de travaux de réhabilitation. Ici comme ailleurs nous serons vigilants sur l'équilibre entre les nouveaux habitants, les salariés et l'identité populaire de la Saulaie, pour que ce quartier d'avenir soit également au rendez-vous du vivre-ensemble et de la mixité. »

Renaud Payre

Vice-Président Habitat, logement social et politique de la ville



© Thierry Fournier

Un réseau de chaleur urbain innovant qui valorise l'énergie des eaux usées

En juin 2023, les élus métropolitains ont adopté à l'unanimité une délibération marquant une nouvelle étape dans la création du réseau de chaleur urbain du quartier de la Saulaie, à Oullins. Il s'agira d'un réseau tempéré valorisant l'énergie véhiculée par les eaux usées vers la station d'épuration (STEP) de Pierre-Bénite, dont les réseaux passent à proximité du projet.

Le marché global de performance lancé en 2020 portant sur la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du projet, pendant 8 ans a été attribué durant l'été 2023, la mise en service du réseau étant prévue fin 2025, date de livraison des premiers bâtiments de la ZAC de La Saulaie.

Pour ce projet innovant, la Métropole a également sollicité une aide au Fonds chaleur de l'Ademe.

Le projet prévoit :

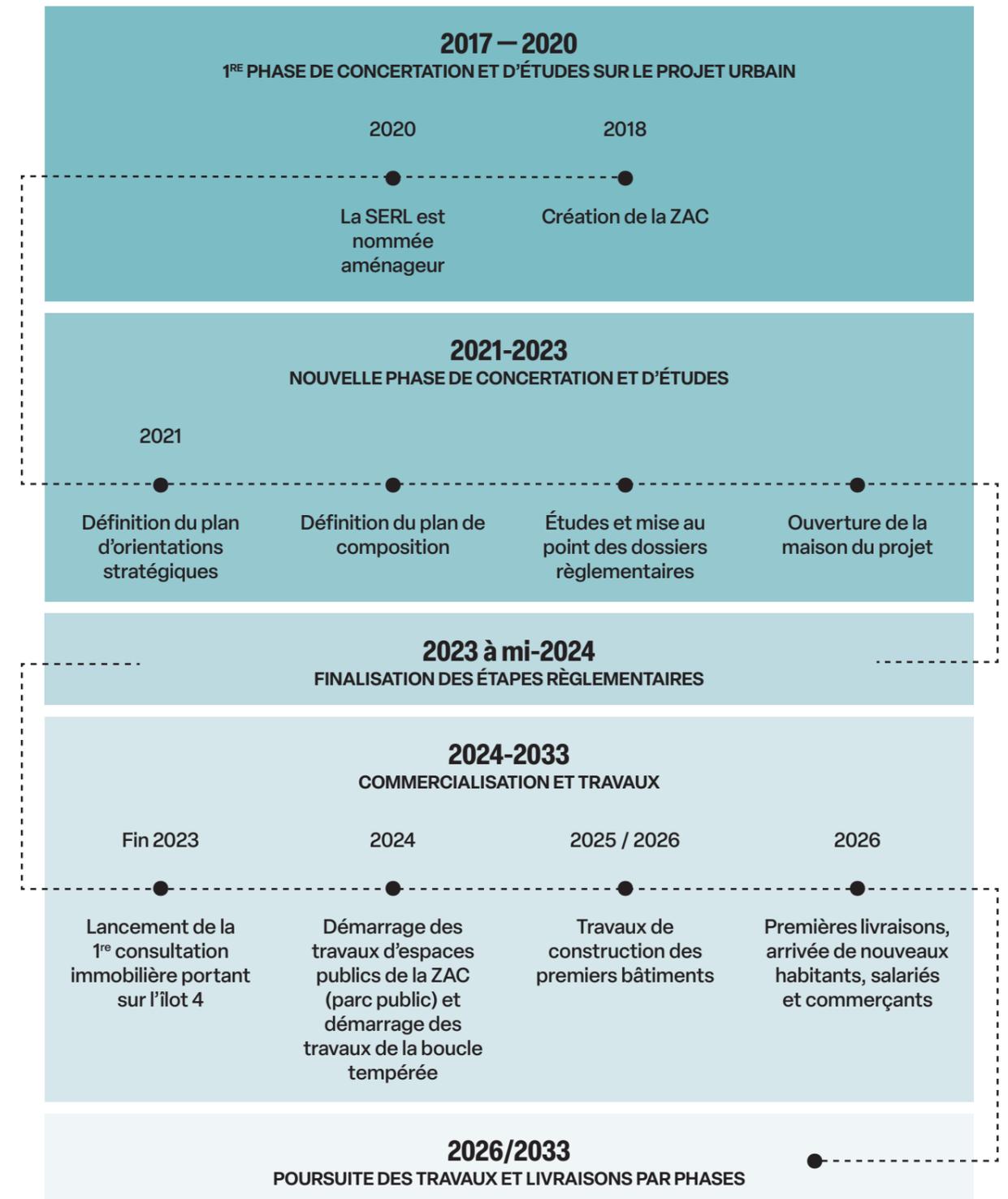
- une centrale enterrée sous la place Kellermann permettant la récupération des calories dans le réseau d'eau usées, en amont de la STEP de Pierre-Bénite et l'échange thermique avec le réseau tempéré
- un réseau enterré d'environ 2,5 km au terme du développement de la ZAC,
- et un local technique à l'échelle de chaque îlot de bâtiments, dédié à la production de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) et de froid, par l'intermédiaire de pompes à chaleur ou thermo-frigo-pompes alimentées par la boucle tempérée.

Il permettra :

- des performances énergétiques exemplaires, grâce à la basse température du réseau et à l'optimisation de l'usage des énergies : l'énergie rejetée par les bâtiments excédentaires en chaleur pourra être recyclée par les autres bâtiments raccordés au réseau,
- un approvisionnement en électricité renouvelable pour l'alimentation des pompes à chaleur,
- un ensemble technique robuste et sécurisé permettant d'assurer un haut niveau de qualité de service et de garantir la continuité du service,
- des tarifs de la chaleur et du froid compétitifs par rapport aux solutions autonomes (pompes à chaleur aérauliques et groupes frigorifiques à compression), avec un taux réduit de TVA pour la chaleur,
- et une relation à l'abonné et l'utilisateur assurée par un bon accès à l'information, notamment, par l'intermédiaire d'un site internet et de brochures d'information.

Au total, le projet produira 8,5 GWh/an en chauffage et eau chaude sanitaire et 2,5 GWh/an en climatisation.

Les étapes du projet



Îlot 4 : Lancement des premières consultations

D'ici la fin d'année 2023 / début 2024, la Métropole de Lyon et la SEM SERL lancent la première consultation d'opérateurs/concepteurs sur l'îlot 4 de la ZAC la Saulaie. Parallèlement les travaux d'aménagement des espaces publics devraient débuter au deuxième semestre 2024.

L'îlot 4 porte sur un programme d'environ

15 000 m²

de surface de plancher, dont:

9 700 m²

de surface de plancher de logement, dont une résidence ADOMA et un programme de logement sociaux

3 350 m²

de surface de plancher pour les activités tertiaires

700 m²

d'activités productives

1 260 m²

de commerces et services en rez-de-chaussée

Les acteurs du projet

Aménageur de la ZAC la Saulaie : SEM SERL

Architecte en Chef de la ZAC : TVK – BASE – ALTO STEP – AIA Environnement
Maîtrise d'œuvre des espaces publics : ILEX – INGEROP – PRESENTS



CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY - Attachée de presse

llatapy@grandlyon.com

06 46 18 90 93

Groupe SERL

David Cortier

d.cortier@serl.fr

06 09 96 56 64

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

grandlyon.com

MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com